

Compte-rendu réunion du bureau de la MAP

6 novembre 2018

Ordre du jour

- Prochaines festivités
- Distributions des 25/12/2018 et 1/01/2019
- Organisation du bureau
- Questions diverses

Prochaines festivités

Nous avons convenu des dates suivantes pour les prochaines festivités de la MAP :

- Mardi 4 décembre 2018 : **apéro zéro déchets**
- Mardi 8 janvier 2019 : **galette des rois**
- Mardi 5 février 2019 : **chandeleur**

Ces festivités se dérouleront en même temps que le marché mensuel de 19h à 20h pour favoriser la participation de tous et les échanges en toute convivialité.

Pour ces festivités, le bureau financera l'achat de boissons alcoolisées et non alcoolisées et chacun est invité à préparer ou apporter des mets en lien avec le thème dans la mesure de ses possibilités.

Nous souhaitons organiser courant 2019 un **apéritif inter AMAP** réunissant plusieurs AMAP des environs pour échanger des idées, des contacts et nouer des liens.

Nous aimerions aussi proposer une **soirée documentaire et débat** autour de thèmes tels que l'environnement, l'économie locale, etc. Cette soirée serait ouverte à tous (adhérents ou non de la MAP). Nous devons nous mettre en contact avec les organismes concernés et la mairie pour organiser l'évènement. Nous tiendrons les adhérents informés de l'avancée du projet.

Le mardi 5 mars 2019 se tiendra la **réunion de préparation de la saison d'été** qui se fera autour d'un apéritif.

Distributions des 25/12/2018 et 1/01/2019

Nous avons pensé qu'il serait préférable de **reporter les distributions des mardi 25/12/2018 et 1/01/2019 au 8 janvier 2019**. A cette date se tiendra le marché mensuel de janvier et la galette des rois.

Nous devons discuter avec Christine Rivière et Flavie Millet de l'organisation afin que vous puissiez récupérer œufs et pains prévus au contrat les 18/12/2018 et 8/01/2019 puisqu'aucune semaine d'interruption n'a été déduite.

Organisation du bureau

Afin d'assurer les **permanences du bureau** lors des distributions chaque mardi, Cécile a mis en place un compte « Doodle » qui nous permet, membres du bureau, de noter nos disponibilités pour ouvrir le bureau à 18h30 et fournir le matériel aux adhérents qui participent à l'installation.

Pour promouvoir la MAP et faciliter les échanges avec ses adhérents, Cécile a créé un **groupe Facebook ouvert intitulé « la MAP 30340 »**. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en tapant le nom du groupe dans la barre de recherche de Facebook. Cécile en est l'administratrice et d'autres personnes peuvent se proposer pour administrer le groupe et l'alimenter. Ce groupe vous permettra de connaître l'objet et les actions de l'association, ses dernières actualités, de partager des idées, recettes, etc.

Questions diverses

A été soulevée lors de l'Assemblée générale de septembre la question du **démarchage de producteurs, notamment pour la viande**. Sylvain et Jessika nous ont proposé « Le Petit marché d'Auvergne » qui est un intermédiaire entre les producteurs de viande, charcuterie et fromages au lait de vache principalement installés en Auvergne et les consommateurs du bassin alésien.

Au sein du bureau, nous sommes partagés sur l'intérêt de faire appel à ce fournisseur pour de la viande : les uns pensant que c'est un moyen pour les producteurs éloignés de vendre leur viande à un prix raisonnable sans passer par la grande distribution, les autres que le fait de passer par un intermédiaire sans contact direct avec les producteurs va à l'encontre de l'objet de notre association.

N'étant pas arrivé à un accord commun, nous avons décidé de privilégier la recherche de producteurs locaux pouvant se déplacer sur notre marché pour de la vente directe et de remettre cette question à l'ordre du jour de la réunion de préparation de la saison d'été du 5 mars 2019 si nous n'avons pas trouvé de solution d'ici là.

Nous souhaitons confier cette mission de démarchage à des adhérents motivés. Si vous êtes intéressé, merci de venir nous en parler. Vous pouvez trouver des adresses de producteurs dans le dépliant de l'évènement annuel « de ferme en ferme » ou bien par vos carnets d'adresse, le bouche à oreille, etc.

Enfin, si vous avez des suggestions ou interrogations sur le fonctionnement de votre association, quelles qu'elles soient, vous pouvez nous en faire part tous les mardis et par téléphone ou mail.

Le bureau de la MAP de Saint Julien les rosiers

Cécile Corbin, Josiane Pieri, Sylvain Coudray et Audrey Quétat